Le Second Empire (1851-1870)
Du coup d'Etat à la défaite

Charles de Morny

I Le coup d'Etat du 2 décembre 1851

Louis Napoléon a voulu que tous les moyens constitutionnels pour se maintenir au pouvoir soient épuisés avant de se lancer dans une épreuve de force. Grâce à l'appui de son demi-frère, le duc de Morny, le Prince-Président verrouille tous les postes importants et met en place l'opération *Rubicon*. Dans la nuit du 1er au 2 décembre 1851, les chefs du Parti de l'ordre sont arrêtés (Cavaignac et Changarnier) et Napoléon prononce la dissolution de l'Assemblée nationale et le Président reçoit les pleins pouvoirs pour faire une nouvelle constitution. Le duc de Morny, nouveau ministre de l'Intérieur, prononce l'Etat de Siège dans 32 départements et met en place des commissions spéciales qui pourchasse les Républicains. (cf Pierre Moinot, *Coup d'Etat*, Paris, NRF, 2004). **Le coup d'Etat a été une tache indélébile dans l'histoire du Second Empire qui est proclamé le 2 décembre 1852**.

II L'Empire autoritaire : fonctionnement et ambigüités

Le coup d'Etat est plébiscité par 92% de la population qui approuve la Constitution que leur soumet Louis Napoléon Bonaparte.

La constitution est promulguée le 25 décembre 1852 et marque la préférence de l'empereur pour le césarisme : « Dans toutes mes aventures, j'ai été dirigé par un principe. Je crois que, de temps en temps, des hommes sont créés, que j'appellerai providentiels, qui ont entre leurs mains les destinées de leur pays ». Ce principe de **l'homme providentiel** combiné avec le suffrage universel est une des marques du bonapartisme.

Napoléon III, empereur des Français

La constitution du Second Empire s'inspire de celle du Premier Empire. **L'essentiel du pouvoir appartient à l'Empereur, il peut s'adresser directement au peuple par plébiscite ce qui lui confère une importante légitimité populaire**. Le pouvoir législatif est divisé en 3 chambres, et le suffrage universel est rétabli pour montrer que l'Empire est un choix du peuple. Malgré le rétablissement du suffrage universel, **l'Empire est un régime autoritaire et policier**. Les Républicains sont durement réprimés. Les déportations vers la Guyane ou l'Algérie se multiplient, on compte près de 10'000 déportés pendant la période. D'autres sont condamnés à l'exil comme Victor Hugo qui part pour Jersey. La presse est censurée, les enseignants surveillés et l'opposition politique est muselée par le système des candidatures officielles.

Les **candidats officiels bénéficient** de nombreux avantages, mais malgré tout, il faut signaler que les candidats ne sont pas suffisamment sérieux pour gagner les élections, l'opposition étant complètement désorganisée. La durée de la législature est de 5 ans, en 1852 et 1857, les députés gouvernementaux obtiennent 90% des voix, en 1863 alors que l'opposition est structurée et qu'elle a fait campagne convenablement, les candidats officiels obtiennent 73% des voix. En 1869, malgré la crise de régime et la campagne hostile à l'Empereur, les élections sont remportées par le pouvoir avec 57% des voix. Les campagnes restent indéfectiblement soumises au bonapartisme.

La presse est censurée de nouveau par la loi du 17 février 1852. L'empereur crée les « avertissements » dès qu'un journal commet une faute, il est averti, et au bout de 3 avertissements, il est interdit de parution pour 2 mois. Les journaux, pour éviter cette sanction, pratiquent donc **l'autocensure**.

Le régime a aussi une attitude assez ambiguë avec l'Eglise catholique. D'un coté, l'empereur augmente le budget des cultes, il instaure un semblant « d'ordre moral » qui culmine avec l'interdiction des cours d'Ernest Renan sur Jésus en 1862. L'Empereur considère en effet que la religion est indispensable pour maintenir l'ordre dans un pays. Mais d'un autre coté, il respecte la politique religieuse napoléonienne de soumission de l'Eglise à l'Etat. L'encyclique Quanta Cura et le Syllabus sont peu diffusés en France et les rapports de Napoléon III avec Pie IX sont très distants.

Charles de Montalembert

Mais en donnant l'illusion d'une politique cléricale, Napoléon III s'attire le soutien du clergé catholique et des évêques, en particulier celui de Mgr Dupanloup, et des catholiques libéraux comme Montalembert ou Lacordaire. Lors du plébiscite de 1870, l'Ouest catholique et légitimiste apporte un franc soutien à l'Empereur.

Le dernier axe de cette première décennie est la politique extérieure. **Napoléon III cherche à sortir de l'isolement diplomatique issu du Congrès de Vienne**. Il s'allie avec l'Angleterre de la reine Victoria et participe à ses cotés à la guerre de Crimée (1854-1855). Il apporte son soutien à la création de nouveaux Etats-nations comme l'Italie. Napoléon III est allié à Victor Emmanuel II contre l'Autriche, Etat jugé conservateur et rétrograde. **De cette alliance, la France gagne la Savoie et le Comté de Nice qui sont rattachés à l'Empire en 1860**.
La date charnière est le **14 janvier 1859**, l'Empereur et l'Impératrice sont victimes d'un attentat commis par **Felice Orsini** pour punir le manque de soutien français à la République Romaine de Mazzini. Le 19 février 1859, le gouvernement fait voter une loi de sureté générale pour prévenir les autres attentats. Mais cette loi très répressive est peu appliquée. **L'empereur en profite pour infléchir sa politique et prendre une mesure d'amnistie contre les opposants au coup d'Etat de 1851-1852. Le 15 août 1859, 1858 proscrits sont amnistiés et reviennent du bagne ou d'exil sauf quelques irréductibles comme Louis Blanc ou Victor Hugo**.

<u>III L'Empire libéral</u>
L'opposition commence à se reconstituer dès 1858 et la loi d'amnistie de 1859 fait regonfler les rangs. Les républicains surtout essayent de changer leur image et veulent faire oublier le « spectre rouge » en développement l'image d'une république modérée et propre à séduire les classes moyennes. **Les chefs de file de ce mouvement sont Gambetta, Jules Ferry ou encore Emile Littré**. Cette opposition s'augmente rapidement avec l'organisation du **mouvement ouvrier** dirigé par **Auguste Blanqui ou Jules Vallès** mais aussi par l'opposition de plus en plus importante des capitaines d'industrie opposés au **traité de libre échange avec l'Angleterre de 1860**. La politique internationale de l'empereur fait aussi un grand nombre de mécontents. Les Italiens sont indéfectiblement soutenus par Napoléon III dans leur lutte pour l'unité (en particulier depuis l'entrevue de Plombière du 21 juillet 1858 avec Cavour) mais dans le même temps, Napoléon III veut protéger les Etats du Pape et que l'on laisse au pape

un pouvoir temporel. En soutenant les Italiens, Napoléon se met les catholiques intransigeants de Louis Veuillot à dos, mais en soutenant le pape, les libéraux qui soutiennent l'unité italienne commencent à critiquer le régime.

Malgré ces oppositions de plus en plus dures, **le régime s'engage dans une politique très nette de libéralisation**. Tout d'abord au **niveau politique** : en 1860, le Sénat et le Corps Législatif retrouve leur **droit d'adresse**. Les députés peuvent de nouveau donner leur avis au pouvoir (p.138), en 1862, le Corps Législatif peut voter le budget des ministères et donc contrôle les finances nationales. Les élections de 1863 permettent de redonner de la voix à l'opposition emmenée par Thiers qui en 1864 prononce un discours sur les libertés nécessaires. Ensuite au **niveau économique** : le pouvoir en ouvrant le marché français à l'Angleterre permet la modernisation de l'économie et donne le coup de départ de la grande période d'industrialisation. **Dans le même temps la loi de 1864 autorise les grèves et celle de 1866 les syndicats. En 1868, la loi sur la presse permet de redonner à la presse sa liberté**. Le ministère de l'Instruction Publique est confié à Victor Duruy qui fait figure de républicain modéré et favorable à des réformes.

Les **élections de 1869 profitent surtout à l'opposition** et voient apparaître de nouvelles figures comme le jeune avocat Léon Gambetta, élu député de Belleville. Toutes ses interventions sont des attaques franches et nettes contre le régime politique.
L'opposition se divise à cette époque en 4 grands courants :

- Les républicains révolutionnaires dominés par Gambetta
- Les partisans de l'Empire libéral dominés par Emile Ollivier
- Les royalistes
- Les « mamelouks » qui désirent revenir à l'empire autoritaire menés par Eugène Rouher et Jérôme David.

Ces élections entraînent de nouveaux changements politiques : le Corps législatif devient une assemblée ayant l'initiative des lois, et qui dispose sans restriction du droit d'amendement. Le Sénat devient une chambre haute (comme aujourd'hui) et les ministres deviennent responsables devant la Chambre. **Ces changements de la Constitution sont soumis à plébiscite qui est accepté à 81% par les Français. L'évolution du système plait et l'Empire acquière une légitimité populaire inattaquable, malgré la forte opposition menée par Gambetta**[1].

Léon Gambetta

Jules Ferry

Adolphe Thiers

[1] « Si vous n'avez pas oublié les 18 années d'oppression, vous ne pouvez voter oui »